Département de l'Isère
Commune de l'ISLE D'ABEAU

PLAN LOCAL D'URBANISME

Pièce 4-2
REGLEMENT GRAPHIQUE
Pièce 4-2-1
Plan d'ensemble

Echelle 1/5000

id'a L'ISLE D'ABEAU

CAPI

LISTE EMPLACEMENTS RESERVES

N°	VOCATION	BENEFICIAIRE	SURFACE (en m2)
1	Installations, ouvrages, travaux et activités liés au projet de liaison ferroviaire Lyon-Turin	RFF	248666
2	Aire de repos, détente et point d'information pour les chemins de randonnées	CAPI	5930
3	Extension du cimetière	VILLE	6281
4	Elargissement rue du Didier	VILLE	684
5	Prolongement de la rue de Collonge (cheminement piéton)	VILLE	623
6	Elargissement de la RD 1006	DEPARTEMENT	20445
7	Construction d'une voie ferrée supplémentaire	RFF	16326

Légende

Contour des zones du PLU

Zones du PLU

- Zone UA
- Zone UB
- Zone UC
- Zone UCch
- Zone UD
- Zone UDhr
- Zone UH
- Zone UE
- Zone UEco
- Zone USa
- Zone UEb
- Zone UEc
- Zone UX
- Zone UXco
- Zone UP
- Zone UPg
- Zone AUs
- Zones AUd
- Zone AU
- Zone A
- Zone Azh
- Zone Aco
- Zone Azh-co
- Zone N
- Zone Nzh
- Zone Nco
- Zone Nzh-co
- Zone AU

Implantation des constructions (Art II-1-1 et II-1-2 du règlement)

- Secteurs dans lesquels les constructions doivent s'implanter en recul
- Linéaires le long desquels les constructions doivent s'implanter en recul
- Lignes de recul par rapport aux voiries
- lignes d'implantation des constructions dans les hameaux

Périmètre de monuments historiques

- Patrimoine bâti protégé au titre de l'Art. L151-19 du CU
- Périmètre autour des haemaux anciens, protégé au titre de l'Art. L151-19 du CU
- Mur à protéger au titre de l'Art. L151-19 du CU

Protections paysagères

- Espaces boisés classés
- Protections paysagères au titre de l'Art. L151-23 du CU
- Arbres remarquables protégés au titre de l'Art. L151-23 du CU

Contraintes de constructibilité

- Art 1-3 du règlement : linéaires commerciaux à protéger
- Secteurs affectés par le bruit

- Emplacements réservés (Art L151-41 du CU)
- Servitudes de pré-localisation des espaces publics
- Périmètre des OAP

Carte d'Aléas

- secteurs interdits à la construction en raison de l'exposition à des risques naturels (voir chapitre 1 du règlement écrit)
- secteurs soumis à des conditions spéciales en raison de l'exposition à des risques naturels (voir chapitre 2 du règlement écrit)
- Bassins

Autres informations

- Périmètres des ZAC
- Périmètre de la Déclaration d'utilité publique du Lyon Turin

SUP (cf. annexe 5.4 du PLU)

- SERVITUDE GRT GAZ
- PPRI de la Bourbre moyenne

vu pour être annexé
à la délibération d'approbation du
PLU
en date du

Le Maire

Nord

EVINERUDE Etudes et Gestion en Environnement

MODAL